



Info-RSG express



Joyeux Halloween !

Du côté de la direction

Invitation au lancement des comptines

Comme je vous en avais déjà parlé il y a quelques mois, nous avons travaillé à un projet de comptines et chansonnettes, destiné principalement aux RSG pour qu'elles l'utilisent avec les enfants.

Nous avons réalisé un livre et un CD comprenant 16 comptines et chansonnettes. Un guide d'utilisation des comptines, à l'usage de la RSG, accompagne également le livre et le CD. Il donne des informations sur les bienfaits des comptines pour les enfants et il comprend des fiches d'activités à réaliser avec les enfants.

Nous organisons une grande soirée de lancement du projet, mardi 27 novembre, de 18h30 à 20h, au sous-sol de l'église St-Ambroise, à côté des bureaux de La trottinette carottée. Toutes les RSG et les parents sont invités. Pour des questions d'organisation, il faut demander des laissez-passer. Pour cela, vous devez afficher l'invitation ci-jointe, sur votre babillard. Commencez par y inscrire votre nom si vous désirez venir à la soirée et le nom des parents intéressés à y venir. Lors de la soirée, les RSG pourront

obtenir gratuitement à la fois le livre, le CD et le guide d'utilisation. Les parents obtiendront le CD seulement.

Retournez-nous ensuite la feuille, au plus tard pour le 5 novembre.

Visite de Suisse chez Rachida



Monsieur Thierry Apothéloz, maire de la ville de Vernier, en Suisse, a profité de sa venue au Québec en septembre dernier, pour, entre autre, visiter le service de garde de votre collègue Rachida



Handaoui. Il est reparti enchanté de ce qu'il a vu et compte bien utiliser les informations recueillies pour développer un projet dans sa municipalité.

Du côté de l'administration

Adresse des parents

Lors de l'inscription d'un enfant, veuillez à ce que le parent écrive son adresse complète sur le formulaire de «demande d'admissibilité à la contribution réduite».

Lorsque vous remplissez l'entente de services, vous devez vous assurer également d'écrire l'adresse complète du parent.

D'autre part, quand un parent déménage, la RSG a la responsabilité de communiquer la nouvelle adresse au BC.

Solde des journées d'APSS non déterminées (vacances)

Pour celles à qui il reste des journées d'APSS non déterminées et qui désirent les prendre dans le temps des Fêtes, vous devez prévenir les parents ET le BC 15 jours avant, par écrit.

Les jours fériés ne peuvent pas être pris comme journées d'APSS non déterminées (vacances).

Inscription d'un enfant

Les documents à fournir par le parent sont clairement indiqués au verso de la «Demande d'admissibilité à la contribution réduite» et doivent être TOUS fournis au moment de l'inscription de l'enfant.

Pour l'enfant :

- Le certificat de naissance de l'enfant (peu importe son lieu de naissance)

Pour le parent :

- s'il est né au Canada ➡ son certificat de naissance
- s'il est né ailleurs ➡ la preuve de son statut au Canada, selon les exigences du Ministère de la Famille (voir

verso de la Demande d'admissibilité à la contribution réduite)

- s'il reçoit des prestations de dernier recours ➡ une preuve du mois en cours
- s'il a déjà bénéficié d'une place à contribution réduite (7\$) ➡ une attestation des services de garde reçus

Dans les cas particuliers, par exemple lorsque le parent a un permis de travail, veuillez téléphoner au BC car tous les cas ne sont pas admissibles par le Ministère de la Famille.

La RSG doit faire parvenir tous les documents au BC AVANT de commencer à garder l'enfant.

Méli-Méla

TROTT' RENCONTRE DU 23 OCTOBRE : AMÉNAGEMENT- TRUCS ET ASTUCES

Cette soirée rencontre n'aura pas lieu, les participantes n'étant pas assez nombreuses. Nous allons reporter cette rencontre le

MERCREDI 7 NOVEMBRE À 6H45

Si cela vous intéresse un appel au bureau et nous vous inscrirons (vous pouvez aussi laisser un message) Merci !

Saïda Derrouche a donné naissance à un mignon petit Youssef qui s'est montré le bout du nez le 3 octobre dernier à 16h16. Il pesait 3.7 kilos. Maman et bébé se portent bien !



FÉLICITATIONS

PERFECTIONNEMENT:

«Jouer c'est magique»

Samedi 27 octobre

«Élaboration d'un programme d'activités thématiques»

Samedi 17 novembre

Louise Plourde:

514-521-0612



Dossiers des enfants

Lors de nos visites, il fait partie de notre travail de demander à voir les dossiers des enfants.

Voici la liste des documents exigés par le Ministère:

- Une copie du contrat de l'année en cours
- La fiche d'inscription (à remettre au parent lors du départ de l'enfant)
- Les protocoles signés (au choix du parent) de l'acétaminophène et de l'insectifuge
- Les autorisations signées pour les autres produits: crème d'oxyde de zinc, crème solaire, gouttes salines et solutions de réhydratation
- Les autorisations pour tout autre médicament avec prescription médicale. Par exemple, si un enfant possède sa seringue d'épinéphrine, il devrait y avoir une autorisation dans son dossier.

Tous les formulaires ou modèles sont disponibles sur le site (www.latrottinettecarottee.com)

Une RSG qui organise des sorties

Thérèse Hamiaux, ancienne RSG de la trottinette carottée, qui fait maintenant partie du BC Montréal métropolitain, organise des sorties avec les enfants.

La prochaine sortie sera au Musée des enfants à Laval, le 16 novembre 2012. Un autobus viendra vous chercher à la porte !

Si ça vous intéresse, contacter Thérèse au: 514-729-1364



En novembre, on passe à l'heure d'hiver... À vos horloges, le dimanche 4 novembre, on recule d'une heure.

